

COVID-19

Le Département toujours mobilisé pour tous !

INFORMATION PRESSE - AVRIL 2021



LES SERVICES AUX PUBLICS MAINTENUS

Grâce à la présence continue d'agents sur le terrain et au renforcement du télétravail, le Département est organisé pour répondre aux besoins de tous les habitants et aux urgences sanitaire, sociale et économique.

Le Département prend toutes les mesures pour protéger ses personnels, garantir les services publics départementaux et assurer toutes ses missions prioritaires.

L'Hôtel du Département, quai Sadi Carnot à Perpignan reste ouvert au public.

Le Département continue d'accueillir et d'accompagner les familles et les personnes les plus fragilisées. Les missions Accompagnement social, Enfance famille et PA/PH sont maintenues. **Les maisons sociales de proximité et leurs antennes principales** restent ouvertes aux heures habituelles ainsi que **les accueils PMI et la Maison départementale des personnes handicapées.**

Le Département poursuit sa mission de **solidarités humaines avec l'instruction des demandes et le versement du RSA** (revenu de solidarité active), de l'**APA** (Allocation personnalisée d'autonomie) pour les personnes âgées et de la **PCH** (Prestation de compensation du handicap). Le Département maintient l'attribution d'aides d'urgence le temps de la crise sanitaire pour les familles et les personnes les plus fragilisées.

La prise en charge des jeunes dans le cadre de l'**Aide sociale à l'enfance** se poursuit, en lien avec les services judiciaires qui restent ouverts, les établissements et les familles d'accueil. Les consultations PMI sont maintenues. **La Cellule départementale de recueil et d'informations préoccupantes (Crip)** est également toujours mobilisée sur la question des enfants en danger.



L'Observatoire départemental des violences faites aux femmes du Département maintient son activité de coordination. Il reste attentif aux remontées et évolutions liées au confinement qui peuvent parvenir des associations et des partenaires. L'Odvef est joignable par mail : odvef66@cd66.fr

Les psychologues du Département proposent un espace de parole et d'écoute anonyme : **Allopsychologuecd66 au 04 68 85 85 54**. Les lundi, mercredi et vendredi de 14h à 18h, les mardi et jeudi de 8h à 12h.

TOUJOURS EN SOUTIEN DE LA SCOLARITÉ

Le Département agit pour garantir la continuité pédagogique. Depuis le début de la crise, ses équipes ont déjà distribué 700 tablettes et 280 clés 4G à des familles de collégiens touchées par la fracture numérique. Le Département évalue les besoins liés au nouveau contexte sanitaire afin d'y répondre en lien étroit avec l'Éducation nationale.

Du 6 au 9 avril, **8 collèges (Argelès-sur-Mer, Bourg-Madame, Canet, Céret, Millas, Perpignan (St-Exupéry), Pia, Thuir)** resteront ouverts pour accueillir exclusivement les enfants des personnels soignants, des pompiers,

des forces de l'ordre, des agents de l'IDEA et des agents du médico-social. Les élèves en situation d'handicap volontaires seront aussi accueillis.

L'UDSIS propose le dispositif « Ma cantine à la maison » pour les élèves inscrits aux cantines scolaires (ainsi que leurs frères et sœurs) qui ne peuvent plus être accueillis dans les cantines pour des raisons sanitaires. Les repas sont livrés via les communes et leurs CCAS.



LE DÉPARTEMENT, PARTENAIRE DE LA CAMPAGNE DE VACCINATION

Convaincu de l'importance de la vaccination pour lutter contre la Covid-19, le Département poursuit et intensifie son **action pour la santé** de tous les habitants des Pyrénées-Orientales.

Pour rappel, le Département héberge dans ses bâtiments, **32 bis rue Foch (Perpignan), un centre de vaccination** qui a déjà accueilli 11 500 personnes.

Les agents du Département assurent l'installation et l'entretien des locaux, la livraison de matériel bureau et de frigos pour

les vaccins, la gestion des flux des patients (entrants, sortants), la maintenance informatique, la sécurité du site, la gestion des déchets médicaux...

Le Département propose de mobiliser le Service départemental d'incendie et de secours et les services départementaux pour **l'organisation d'opérations de vaccination spéciales** sur l'ensemble du territoire, comme celle organisée à Amélie-les-Bains, le jeudi 1^{er} avril.



Le Département accompagne et soutient toutes les associations caritatives et sociales qui poursuivent leur mission sur le terrain, notamment les opérations de collecte et de distribution alimentaires en direction des publics fragilisés dont les étudiants.

CONTACT PRESSE

Alexandra GIRARD - Tél. 04 68 85 80 23 - Port. 07 86 48 14 90
leDepartement66.fr